

FICHE DE POSTE **- ASSISTANT DE JUSTICE -**

Juridiction : Tribunal judiciaire de Sarreguemines

Service d'affectation : Tribunal de proximité de Saint-Avold et, en cas de besoins de service, Palais de justice de Sarreguemines

Modalités d'emploi :

Contrat de deux ans renouvelable, avec période d'essai de deux mois non renouvelable

Temps de travail : 60 H par mois (moyenne de 2 jours par semaine/15H par semaine)

Rémunération : 472,24 euros net/mois

FONCTIONS :

L'assistant de justice apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats pour l'exercice de leurs attributions. Le fondement de leur activité est l'aide à la décision des magistrats. Elle consiste en un travail de recherche et de rédaction selon les instructions et les indications des magistrats: recherche de documentation et de jurisprudence, rédaction de note de synthèse, projets de décision..

Il agit sous l'autorité et la responsabilité des magistrats. Il ne dispose d'aucun pouvoir juridictionnel : il ne prend en aucun cas de décision.

En l'espèce, le poste consistera essentiellement à rédiger, sous la supervision du magistrat, des projets de décisions en matière de contentieux familial, hors et après divorce, compétence déléguée au tribunal de proximité de Saint-Avold pour son ressort.

Qualités et diplôme requises :

Il convient de justifier de l'obtention d'un master I en droit.

L'assistant de justice doit faire preuve de discrétion, d'objectivité, de probité, d'un sens de l'analyse et de disponibilité. Il doit avoir le sens du service public. Il est soumis au secret professionnel.

Missions du poste :

- Rédaction de projets de décisions sur les instructions et indications des magistrats,
- Recherche de documentation et de jurisprudence.

CONTACT :

Catherine BRUERE, Présidente du tribunal judiciaire de Sarreguemines

p.tj-sarreguemines@justice.fr